



03 FÉVRIER 2025 - LETTRE D'INFORMATION #43 |

Chaque mois, cette lettre présente l'actualité du programme "Petites villes de demain".

Retrouvez au programme de ce numéro les rencontres régionales Centre-Val de Loire, de nouvelles formations organisées par le CNFPT, un focus sur la journée d'animation des programmes ACV-PVD dans l'Aisne ainsi que plusieurs ressources dont le guide 2025 des aides de l'ANAH.

Cette lettre d'information est faite pour vous : nous sommes à votre écoute pour toute suggestion de contenu ou d'amélioration : petitesvillesdedemain@anct.gouv.fr

L'actu

Déplacement à Aniche et Somain dans le Nord (59) au cœur du bassin minier

La directrice des programmes ACV et PVD, Dominique CONSILLE, a participé à une visite d'Aniche et de Somain le 16 janvier 2025. Ce

déplacement a commencé par un temps consacré à des présentations et des échanges au sujet des projets portés par ces deux Petites Villes de Demain.

À Aniche, plusieurs actions ont pu être mises en place avec le programme PVD, comme des actions de valorisation du commerce, un programme "vélo" ou encore un plan de réintroduction du végétal en ville.

À Somain, de nombreux projets ont également pu voir le jour, comme la création d'un parcours marchand, l'installation de la géothermie dans le centre sportif de la ville ou encore la construction d'une médiathèque en centre-ville.

Pour terminer le déplacement, un arpентage des deux communes PVD et de leurs différents projets a eu lieu afin de poursuivre les discussions avec les élus.

Le chiffre du mois

138

projets PVD au sein de
la projetothèque
nationale de l'ANCT !

Parlez-nous de vos projets !

Renseignez vos projets réalisés dans le cadre de PVD afin qu'ils rejoignent notre banque de projets !

Je partage mon projet

L'image du mois

Retour sur...
Les rencontres régionales en
Centre-Val de Loire



© ANCT

Organisées le 31 janvier sur le thème "La lutte contre la vacance de logement", les rencontres régionales Centre-Val de Loire ont réuni 150 élus et chefs de projet des programmes nationaux "Action Cœur de Ville" et "Petites Villes de Demain", les services déconcentrés de l'Etat et les partenaires des programmes.

La matinée a été ouverte par un mot d'accueil du Préfet de Département, Thibault LANXADE, ainsi que des interventions de Gil AVEROUS, maire de Châteauroux, de Stanislas BOURRON, directeur général de l'ANCT puis de la Préfète de Région, Sophie BROCAS.

Elle s'est poursuivie par une table ronde réunissant des élus de villes "Action Cœur de Ville" (Châteauroux, Bourges et Chinon) ainsi que de trois "Petites Villes de Demain" (Buzançais, Les Aix d'Angillon et Châtillon-Coligny). Cet échange a été l'occasion de partager des retours d'expériences inspirants concernant les projets réalisés, les actions déployées, et plus largement les difficultés et facteurs clés de succès.

Enfin, la journée s'est terminée avec des arpentages à Châteauroux (ACV), Buzançais et Argenton-sur-Creuse (PVD).

Le Club

Des nouvelles sessions de formations organisées par le CNFPT



En complément de son offre de formation, le CNFPT, partenaire du programme PVD, propose des formations dédiées aux chefs de projet "Petites villes de demain". Il s'agit d'un itinéraire de 3 modules de 3 jours programmés avec l'appui des délégations régionales du CNFPT.

Les intitulés du parcours de formation sont les suivants :

Module 1 : l'adaptation de son positionnement de chef de projet tout au long du projet

Module 2 : l'enrichissement du projet tout au long de sa mise en œuvre

Module 3 : l'animation et la vie du système d'acteurs

Voici par Région les modules auxquels vous pouvez encore vous inscrire !

👉 Bretagne / Centre-Val-de-Loire / Pays-de-la-Loire : module 3

👉 Antilles/Guyane : modules 2 et 3

Le CNFPT propose également en 2025 ces mêmes modules de formation, ouverts à l'échelle nationale. Le premier se déroulera dans le Grand-Est ; n'hésitez pas à vous y inscrire afin d'enrichir votre parcours de formation et de le compléter dans le cas où vous n'auriez pas pu assister à un ou plusieurs des trois modules en 2024.

Inscrivez-vous !



Le Club départemental

Focus sur la journée d'animation du réseau des chefs de projet "Action Cœur de Ville" et "Petites Villes de demain" dans l'Aisne (02)



Le 9 janvier dernier a eu lieu une réunion d'animation du réseau des chefs de projets ACV et PVD, à Laon. Cette réunion a été l'occasion pour la direction de programme de présenter Grist, l'outil de suivi des projets qui a pour objectif de fluidifier la mise en place des programmes, de faciliter les échanges entre les collectivités et les services de l'État mais aussi d'améliorer la connaissance nationale et locale des projets déployés par les PVD.

Cette réunion a également permis à la DDT de l'Aisne de détailler les modalités d'obtention du Fonds territorial d'accessibilité (FTA). Ce dernier peut être mobilisé par les collectivités pour réaliser des aménagements en faveur de l'accessibilité des établissements recevant du public (ERP).

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de l'Aisne a présenté les accompagnements réalisés dans le cadre du projet de renaturation des cours d'écoles Elsa Triolet et Louis Aragon à Pinon, ville PVD. Il s'agit de rafraîchir et d'adapter les espaces scolaires au changement climatique et de repenser les usages des cours d'école, notamment en faveur de la mixité. Pour ce projet, le CAUE de l'Aisne a privilégié une méthode de co-construction, avec l'organisation d'ateliers pour les élèves, qui ont permis d'établir un état des lieux des anciennes cours d'école et de leurs usages.

Enfin, l'Établissement Public Foncier Local des territoires Oise & Aisne (EPFLO) a présenté ses accompagnements et notamment ceux réalisés pour des opérations dans des communes ACV et PVD du territoire.

Tous les mercredis, rendez-vous sur la [projetothèque](#) "Petites villes de demain" pour découvrir une réalisation d'une PVD. Un partage d'expériences à découvrir avec des fiches de cas pratiques, des témoignages et des reportages. Cliquez sur les illustrations pour afficher les projets !



Port en Bessin-Huppain – Définition d'un schéma directeur des mobilités et des aménagements à horizon 10 ans (14)

Améliorer les conditions de circulation et le stationnement ; c'est l'objectif de l'étude urbaine et de circulation menée par la Ville de Port en Bessin-Huppain.

Accueil de praticiens de santé sur la commune de Le Montsaugeonnais : ophtalmologistes et dentistes (52)

Le Montsaugeonnais a souhaité soutenir l'accueil de professionnels de santé, infirmiers, kinésithérapeutes, dermatologues, médecins généralistes, psychologues, dentistes, ophtalmologues...

Ornans - Aménagement et embellissement de l'entrée de ville, Route de Besançon (25)

Le projet d'aménagement et d'embellissement de l'entrée de ville, route de Besançon, a permis d'améliorer la circulation et de sécuriser les flux de piétons et de cyclistes tout en offrant aux Ornanais des abords paysagers et des espaces verts plus qualitatifs dans une zone principalement artisanale et industrielle.



L'offre de services



Plateforme Aide Territoires : 4183 aides recensées par 1133 porteurs d'aides dont 63 programmes d'aides nationaux

Retrouvez l'ensemble des offres du programme "Petites villes de demain" sur Aides-territoires et programmez vos alertes.



Trophées FACT 2025

En 2025, la Fédération des Acteurs du Commerce dans les Territoires (FACT) et l'ANCT récompenseront les projets portés par des collectivités locales impliquées dans le programme ACV ou PVD qui contribuent à l'attractivité commerciale de la villes.



Offre d'accompagnement EcoQuartier

Pour donner aux collectivités les moyens de mieux concevoir leurs projets, la démarche ÉcoQuartier met à disposition des aides en ingénierie et financières « à la carte », dont un accompagnement en



Agence nationale de l'habitat

Prime de sortie de la vacance - ANAH

Depuis le 1er avril 2024, une prime de « sortie de la vacance » permet d'inciter la mise en location des logements vacants. 75 % des communes du programme "Petites Villes de Demain" sont concernées par cette prime.

D'un montant de 5 000 € par logement, elle est destinée aux propriétaires bailleurs qui remettent sur le marché locatif des logements vacants depuis plus de deux ans, situés en zone rurale, dans le périmètre d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) ou d'un programme d'intérêt général d'amélioration de l'habitat.

Apprenez en plus dans le guide des aides financières 2025 de l'ANAH [?](#)

Toutes les informations sont à retrouver sur le site internet de la FACT.

Date limite des candidatures : **jeudi 27 mars 2025.**

ingénierie qui repose sur un appel à candidatures organisé chaque année.

Date limite de dépôt des candidatures : **mardi 29 avril 2025.**

ActionLogement

Dispositif "Louer pour l'emploi" - Action Logement

Vous êtes propriétaire d'un bien à mettre en location ? Le dispositif "Louer pour l'Emploi" vous permet de faciliter votre investissement grâce à un prêt pour des travaux d'amélioration ou de rénovation énergétique. Vous bénéficiez d'une solution complète gratuite avec un choix de formules et vous agirez en faveur du lien emploi-logement en louant à un salarié du territoire.

Les ressources utiles

ANAH - Les aides financières en 2025

Ce guide est à destination des professionnels de la rénovation de l'habitat. Il a vocation à permettre d'informer les particuliers sur les dispositifs d'aides en faveur de la rénovation énergétique, l'adaptation à la perte d'autonomie et la lutte contre l'habitat indigne. Il regroupe toutes les informations sur les aides financières, les conditions d'éligibilité, les plafonds de ressources, les critères techniques d'éligibilité des travaux, etc. En complément, l'Anah a produit des documents à destination du grand public sur lesquels les professionnels de la rénovation de l'habitat peuvent s'appuyer pour expliquer les aides et faciliter le parcours usager.



Hub des Territoires
Banque des Territoires | cner | TERRE D'AVANCE

Les Rencontres du Hub

cner
Fédération des agences de développement et d'innovation

TERRE D'AVANCE
Démousser démolir

Mercredi 12 février 2025
De 11h00 à 12h30

Attirer et accueillir des projets économiques : constats et opportunités pour les collectivités petites et moyennes

Hub des Territoires « Attirer et accueillir des projets économiques : constats et opportunités pour les collectivités petites et moyennes »

Ce événement de la Banque des Territoires, à suivre en présentiel ou en ligne, sera l'occasion d'en apprendre plus sur l'accueil de projets économiques dans votre PVD !

À l'occasion d'un Hub des Territoires organisé en partenariat avec le CNER (Fédération nationale des agences d'attractivité et de développement économique) et le cabinet Terre d'Avance, la Banque des Territoires vous propose un temps d'échanges dédié aux leviers d'attractivité des territoires peu denses. Seront notamment présentés des outils à co-construire pour permettre d'accueillir des porteurs de projets économiques.

[S'inscrire](#)

On parle de vous



© Commune de Tramayes

Découvrez la veille presse du programme

Chaque jour, une [sélection d'articles](#) de presse pour connaître les actualités des Petites villes de demain !

Voir aussi



Découvrir : Structure publique nationale, Relais Culture Europe est une plateforme d'innovation sur l'Europe et la culture. Il assure en France la fonction de Bureau Europe Créative. À découvrir [ici](#).

Transférez, partagez !

Agence nationale de la cohésion des territoires

Contacter la direction de
programme :
petitesvillesdedemain@anct.gouv.fr

Directeur de publication : Stanislas Bourron
Rédaction/maquette : Equipe PVD
Design graphique : Silvia Colato
Crédits photos : ANCT.

Pour vous inscrire à cette lettre
d'information, [cliquez ici](#).

Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant, les rectifier ou vous opposer à leur traitement et à leur transmission éventuelle à des tiers en écrivant à : Agence nationale de la cohésion des territoires

| service communication - TSA 10717 - 75334 Paris Cedex 07 ou en envoyant un courriel à l'adresse suivante : info@anct.gouv.fr

© 2025 Agence nationale de la cohésion des territoires
[Se désinscrire](#)